aujourd'hui nettement pro-américain. Est-ce que le député n'aurait pas suivi les retournements de veste de son chef? Il semble que le contact s'établit mal de ce côté de la Chambre et que le député de Wellington-Sud entretient encore des vues économiques antiaméricaines alors que son chef est devenu fortement pro-américain dans le domaine des affaires étrangères. Je répète qu'en ce qui me concerne, peu m'importe qui y a pensé le premier. La seule question devrait être celleci: est-ce dans l'intérêt de notre peuple?

Par ailleurs, le député de Wellington-Sud évoque le vieux spectre de l'empiétement sur le domaine de l'entreprise privée. Quel merveilleux usage les conservateurs ont fait de ce refrain au cours des ans! C'est la même rengaine qu'ils ont chantée lorsqu'on sortit les enfants des mines de charbon. Ils clamaient alors qu'on empiétait sur le domaine de l'entreprise privée, et j'ose croire que lorsqu'on a aboli la peine capitale pour le larcin d'une miche de pain, les bons vieux conservateurs ont dit: «Grand dieu, quel empiétement sur les droits de l'entreprise privée!» Il est beau de voir que l'honorable député de Wellington-Sud, leur porte-parole officiel dans le domaine ésotérique de l'industrie, reprend encore cette vieille rengaine conservatrice: c'est empiéter sur l'entreprise privée.

Si cette mesure contribue à égaliser les possibilités économiques au pays, si elle signifie une diminution considérable du nombre de citoyens canadiens de deuxième classe sur le plan économique, qui jouissent de possibilités moindres au point de vue social et économique, tant pis si c'est un empiétement sur l'entreprise privée, car c'est un empiétement louable.

Notre parti a toujours pu faire la distinction entre les empiétements regrettables et ceux faits dans l'intérêt public. C'est pourquoi, au cours des années, depuis la révolution industrielle, notre parti a eu l'appui non seulement de la population en général, mais aussi des gens qui croient à l'entreprise privée comme moyen de production économique.

J'aimerais parler brièvement de la question du choix des régions qui profiteront de ces stimulants. J'ai affirmé aussi énergiquement que j'ai pu que le but et l'objectif généraux de cette mesure sont admirables. Certes, quiconque a visité ces malheureuses régions qui n'ont pas progressé au même rythme que le reste du pays, ne peut douter de l'urgence de cette mesure législative. Je connais certaines régions du pays, dont quelques-unes dans ma circonscription, où les salaires de ces deux dernières années ne dépassaient pas 85c. l'heure. Cela peut paraître inconcevable pour ceux qui bénéficient de l'aisance dorée

aujourd'hui nettement pro-américain. Est-ce du grand centre d'agglomération de notre que le député n'aurait pas suivi les retourne- province, mais c'est un fait.

Je connais bien des régions où, par suite d'une lacune de l'évaluation, les élèves d'une école se trouvaient tous dans la même pièce, depuis le jardin d'enfants jusqu'à l'année précédant l'entrée à l'école secondaire, et sous la direction d'une même institutrice. C'est là une chose inconcevable, dans un pays qui, l'an dernier encore, se plaçait au second rang parmi les pays du monde entier du point de vue du revenu par habitant. Je connais des régions où il n'y a aucune école secondaire et où les enfants ne peuvent absolument pas fréquenter l'école secondaire parce que l'évaluation n'est pas assez élevée pour financer l'école.

## • (8.10 p.m.)

Ces observations devraient suffire. (Applaudissements) Les députés qui ont étudié ces problèmes accordent leur appui général à cette mesure. Je remarque un certain nombre de vis-à-vis. Ce sont des conservateurs qui, apparemment, ont abandonné la défense sans réserve de la libre entreprise, mais qui appuient le principe de la mesure à l'étude. Il s'agit de la définition de ces régions. Tous souscrivent, je pense, aux propos de l'honorable député de Waterloo-Sud qui a insisté pour que ce projet de loi soit fondé sur des principes économiques. Ce serait le comble de la folie si, grâce à des concessions financières, on attirait des industries dans une région où elles feraient faillite après l'abolition de ces stimulants. Il n'y a aucun avantage à établir des industries au milieu d'un désert. Mais vu la rapidité actuelle des communications, les gens de ma région seraient heureux de franchir 20 ou 30 milles par jour pour aller travailler, s'ils pouvaient trouver un emploi. De toute évidence, il existe des centres d'expansion et c'est là que la croissance doit être accentuée. Quelle que soit la formule utilisée. elle doit tenir compte de ces centres qui attireront les habitants des régions où sévit le chômage, où les revenus sont faibles et où le rythme de croissance est peu élevé.

M. le président: Je dois interrompre le député, car son temps de parole est expiré.

L'hon. M. Starr: Son discours est très bien, même si nous n'en partageons pas les idées. J'estime qu'il devrait continuer.

M. le président: Est-il entendu que le député peut continuer?

Des voix: D'accord!

L'hon. M. Starr: Allez-y. Prenez tout le temps voulu.

M. Greene: Je remercie le député d'Ontario de sa courtoisie. Je ne serai pas long.